Bulletin Municipal

N°28

Janvier 2019

Sommaire

Vie municipale page 2 à 4
A l'école page 5 à 8
Informations page 9 à 18
Vie associative page 19 à 29
Un peu d'histoire page 30 à 32

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

L'ampleur de la fronde populaire des « gilets jaunes » qui s'est exprimée ces dernières semaines est le signe d'une crise politique, démocratique et sociale profonde.

Des mesures successives comme l'augmentation de la CSG, le gel des retraites ou encore la limitation de vitesse à 80 km/h sur toutes les routes sans concertation ont pu apparaître inappropriées voire injustes et ont attisé une colère déjà naissante.

Face à cette situation le pouvoir politique s'organise pour créer un lien avec la population.

Dans notre commune, sans être partie prenante, nous avons mis en place un cahier de doléances qui est à votre disposition à la mairie.

Dans le cadre du Grand Débat, une réunion publique sera organisée, nous envisageons de le faire au niveau de 5 ou 6 communes du secteur avec un animateur indépendant qui ne sera pas un élu.

Notre commune en 2018 a vu débuter les travaux de l'église. La grue qui la surplombe n'a dû échapper à personne.

Vous avez pu voir circuler le véhicule électrique qui a remplacé notre vieux C15.

Les menuiseries anciennes de la cantine ont été remplacées par des menuiseries alu en double vitrage.

Les travaux d'aménagement du Bourg qui devraient rendre notre village encore plus agréable pour ses habitants et plus attractif pour les autres, vont débuter ce mois de février.

Toutes ces réalisations ont pu se faire grâce aux subventions de l'Etat à travers la DRAC, la DETR ou encore au programme TEPCV, ainsi que de la Région et du Département.

Sans oublier les personnes qui ont contribué par leurs dons à la fondation du Petit Patrimoine à financer les travaux de l'église. (des dons sont encore possible et ouvrent toujours droit à un crédit d'impôt de 66%)

En fin d'année 2018 nous avons fait l'acquisition de la maison Constant (en face de la mairie). Plusieurs idées d'aménagement ont déjà été évoquées mais nous souhaitons une consultation plus large et envisageons d'inviter tous les habitants de la Commune à s'exprimer sur le sujet.

En ce début du mois de janvier, je forme au nom de l'ensemble du Conseil Municipal les vœux d'une société apaisée et plus fraternelle et souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très belle et heureuse année 2019.

Bernard Venancie

Infos budget, travaux et projets 2019

Achats et travaux divers effectués en 2018
Lave vaisselle pour la cantine 2070 €HT

Friteuse et ustensiles professionnels de cuisine pour la cantine 389.73 € HT

Tente de réception 896 €

Logement communal N°3 St Cybard
-travaux salle de bain : 2069 € HT
-travaux peinture 300 € HT
-achat plaque induction 279.00 € HT

Logement communal N°4 St Cybard
-installation de garde-corps aux fenêtres 1419,12 € HT

Eradication des luminaires boules de l'éclairage public 2091.81 €

Achat par la commune de
la propriété « Constant Leyssale» dans le Bourg

La commune vient d'acquérir cette propriété. Plusieurs projets sont à l'étude : réalisation d'emplacements de parking, création d'un tiers-lieu, création d'une maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s…

Les élus souhaitent recueillir les propositions des administrés, si vous pensez à un projet que cette maison pourrait accueillir, n'hésitez pas à le communiquer à la mairie. Vous serez invités prochainement à une réunion publique à ce sujet.

Travaux subventionnés par Le territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Sentier d'interprétation dit « de la Gargagnasse »

Cette randonnée, partant de l'étang et se terminant au lavoir de Brunier, est jalonnée de panneaux pédagogiques sur la faune, la flore, le patrimoine et l'histoire de notre commune.
Il a été terminé en juin 2018, ainsi que le parcours santé composé de 5 modules de sport disposés sur la berge opposée à la plage.

Vous pouvez retrouver (et télécharger) le détail du circuit de la randonnée sur notre site internet, à la rubrique « étang ».
Nous rappelons que ce sentier, d'un montant de 35 000 € HT, bénéficie d'une subvention TEPCV de 28 000 € que nous attendons en 2019.

Etang saison 2019:

Le nombre d'entrées à plein tarif a été de 25 665 personnes.

Les recettes perçues pour les entrées, la pêche et le tennis ont été en 2018 de 57 550€

Le personnel à l'étang :

Maîtres nageurs : Hervé Marliac, Mickaël Balayre, Antonin Sélébran

Saisonniers : Lucas Bonnet, Manon Malgouyat, Adrien Matignon, Mathieu Chiotti, Théo Souffron, Loris Raynaud--Artus

Agents communaux: José Do Carmo Alvès, Jean-Luc Bugat

REGLEMENTATION DE LA PECHE

- 1) **PERIODE D'OUVERTURE : du 1er mai au 31 décembre**

-2) **CONDITIONS D'ACCES A LA PECHE** :

***du 1er mai au 31 décembre** : carte OBLIGATOIRE (à retirer à la mairie ou par correspondance)

Pour les gens n'habitant pas à Tamniès:

carte saisonnière valable de mai à décembre, tarif : 40 €- carte couple 60 €

carte de fin de saison, de septembre à décembre, tarif 20 €

carte à la semaine, tarif : 20 € -carte couple 30 €

ticket journalier hors ouverture estivale (de fin juin à fin août) : 10 €

Pour les gens habitant à Tamniès, carte gratuite OBLIGATOIRE

(à retirer à la mairie ou par correspondance). Cette carte est instaurée de façon à ce que le personnel puisse vous identifier comme habitant de Tamniès.

La carte saisonnière et la carte des résidents de Tamniès donnent droit à 3 invitations annuelles. Ces invitations sont à venir retirer en mairie, au fur et à mesure de vos besoins.

-3) **HORAIRES DE PECHE :**

Pêche autorisée du levé au coucher du soleil (selon calendrier des Postes)

(Pêche de nuit INTERDITE)

- 4) **MODALITES DE PECHE**

-Emploi de 3 lignes maximum par pêcheur

-Remise à l'eau obligatoire (No Kill) des espèces suivantes :

- Carpe
- Black-bass
- Esturgeons

-Taille de capture :

- Brochet : 60 cms
- Sandre : 55 cms
- Autres espèces : libre

-Nombre de prises autorisées :

- Carnassiers (Brochets, Sandres) : 3 par jour et par pêcheur

-Poissons blancs : libre

Renseignements complémentaires:

MAIRIE DE TAMNIES

Le Bourg 24620 TAMNIES

Jours et horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h - Le lundi de 14h à 16h

- Fermé le mercredi après-midi

Tél : 05 53 29 68 95

Fax : 05 53 29 68 68

Courriel : mairie.tamnies@wanadoo.fr

RESEAU IRRIGATION COMMUNAL

Nous remercions les abonnés de bien vouloir protéger leurs compteurs du gel, d'entretenir les abords pour laisser les compteurs accessibles aux services municipaux, et de signaler tout dysfonctionnement ou fuite à la mairie.

De plus nous vous rappelons que l'eau du réseau d'irrigation n'est pas potable ni destinée à l'usage domestique (douches etc…)

L'éclairage photovoltaïque du parcours santé de l'étang est sur le point d'être installé. Les travaux, d'un montant HT de 10 625 €, sont subventionnés à 80 % au titre du TEPCV.

Achat d'un véhicule électrique : il a été livré en février 2018
Ce véhicule, acheté 25 480 €, duquel il faut déduire la prime écologique de 6 000 €, et la reprise de 4 000 € de l'ancien véhicule communal, est subventionné à hauteur de 7880 € au titre du TEPCV.

La subvention TEPCV pour l'installation début 2017 de la pompe à chaleur à la salle des fêtes (28 240 €) est attendue en 2019.

Travaux subventionnées par Certinergy

Nous rappelons également qu'en 2019 va être versée la subvention CERTINERGY pour le changement des menuiseries de la cantine.

CertiNergy

Travaux en cours

Eglise : les travaux ont débuté en mars 2018 pour la première tranche de travaux : réfection de la charpente et de la toiture en lauze de la nef, réfection du dallage intérieur.
La toiture de la sacristie et les vitraux sont prévus pour la deuxième tranche de travaux.
Le montant du marché pour cette première tranche est de 193 008.06 € HT , et de 72 201.11 € HT pour la deuxième tranche.
Les partenaires financiers sont :
la DRAC, 88 200 €
la Région, 55 126 €
le Département 49 918 €
Mécènes du Patrimoine de la Dordogne 5000 €
la Sauvegarde de l'Art Français 7000 €

Souscription auprès de la Fondation du Patrimoine
Vous pouvez toujours participer à la souscription lancée auprès de la Fondation du Patrimoine (voir bulletin ci – après), cette contribution donne droit à un crédit d'impôt de 66 % de la somme versée.
Contactez la mairie pour les formalités.
Un grand merci d'ores et déjà à ceux qui ont participé en 2018 !

Aménagements du Bourg

Les travaux vont débuter au plus tard en février 2019 et vont se poursuivre en plusieurs phases, entre 2019 et 2020.
L'entreprise Lagarde et Laronze a été retenue à l'issue du marché de travaux.
Pour 2019, les travaux de la première phase s'élèvent à 193 300 € HT

Pour ces travaux la commune percevra les subventions suivantes :
Etat (DETR) 77 300 €
Etat (subvention Travaux d'intérêt Local) 5 000 €
Conseil Départemental 34 733 €
Conseil Départemental au titre de l'accessibilité, pour les WC publics : 10 000 €

Encore une très belle rentrée à l'école maternelle de Tamniès !

Comme notre effectif s'est encore élargi, nous avons quarante élèves cette année, nous avons pu bénéficier de l'ouverture d'une nouvelle classe et accueillir une

nouvelle enseignante, Hélène Chroback, qui s'occupera des classes de Toute Petite Section, Petite Section et d'une partie des élèves de Moyenne Section. Philippe Gilard a quant à lui la charge des Grande Section, de l'autre moitié de la classe de Moyenne Section et de la direction de l'école.

Nous espérons pouvoir pérenniser cette nouvelle classe afin de continuer à profiter de conditions optimales d'enseignement ; en effet, avec des effectifs de 20 élèves par classe, nous pouvons être beaucoup plus attentifs au développement individuel de chaque enfant et différencier au maximum la pédagogie.

Notre école s'est aussi enrichie d'une nouvelle cantinière, Jennifer Leproult, qui est venue remplacer Claudette Laborderie, qui a pris une retraite bien méritée après de longues années à faire profiter vos enfants de ses brillants talents culinaires et de sa gentillesse exceptionnelle. Jennifer perpétue et amplifie la voie initiée, c'est-à-dire celle de repas équilibrés et variés où le bio comme l'agriculture raisonnée se font de plus en plus majoritaires.

Notre tandem d'ATSEM, constitué d'Emilie Martin et de Sabine Thomas, forme un duo d'une efficacité sans faille, à l'écoute des enfants et de leurs besoins. Toutes deux sont, comme à l'accoutumée, constamment impliquées dans les activités pédagogiques et le succès des enfants.

De son côté, Carole Seyral assure, avec son amabilité bien connue de tous, la garderie. Elle développe un service d'accueil continu et adapté aux besoins de chacun, facilitant ainsi la vie des parents tout en les rassurant.

Comme vous en avez à présent l'habitude et en respect des textes officiels, nous persévérons dans le chemin emprunté et nous ouvrons toujours plus l'école aux parents afin d'intensifier la nécessaire relation de confiance, de partenariat et d'équilibre entre le milieu scolaire et la maison. Il est fondamental, de notre point de vue, que le personnel soit toujours accueillant, souriant et disponible pour créer une école ouverte, un lieu d'échange et de communication qui permette des interactions riches et

variées, professionnelles mais cordiales, afin de fédérer toutes les énergies autour de notre but commun : la réussite de vos enfants.

D'ailleurs, outre les organisations parfaites des fêtes, lotos et kermesses, l'accompagnement lors des sorties pédagogiques, les parents se sont grandement investis dans la mise en place de la nouvelle classe et une quinzaine d'entre eux sont même venus nous aider pendant les grandes vacances pour l'installation des locaux, le tri des jeux, du matériel et même la confection d'un meuble de rangement des travaux d'élèves ! Ils font preuve d'une générosité et d'un don de soi qui fait vraiment chaud au cœur et c'est beaucoup grâce à cette coopération de tous les instants entre les parents, le personnel de l'école et la mairie que notre école se développe et que les enfants s'épanouissent harmonieusement.

Concernant les projets et sorties pédagogiques, le programme sera cette année encore riche et diversifié.

Pour le premier trimestre, nous avons débuté par la semaine du goût au début octobre, encadrée avec le brio habituel de Claudette Laborderie. Cette fois encore, de nombreux papas et mamans nous ont fait découvrir des saveurs variées parfois venues de contrées lointaines comme la Turquie.

Ensuite, le projet de sorties saisonnière est toujours à l'ordre du jour avec l'aide de Jacques Crouzel, de Guy et de Samuel Phélip qui nous font profiter de leurs connaissances du patrimoine local, comme de leurs lumières relatives à la faune et la flore. Nous partons ainsi à la découverte des abords de l'école, du milieu proche, en particulier du Chemin de l'Amérique et du Chemin des daims, aux différentes saisons afin d'y observer les transformations

du paysage tout au long de l'année et de collecter des feuilles d'arbres pour réaliser des herbiers.
De plus, le mardi 4 décembre, dans le cadre du Festival du Lébérou, nous allons assister à un spectacle vivant à l'école : « Contes du loup qui en dit long». Nous tenons à ce sujet encore une fois à saluer la qualité de la programmation de ce festival et le travail passionné de Didier Gaillard.
Par ailleurs, le lundi 10 décembre, nous nous rendrons au cinéma de Montignac pour voir « Petits contes sous la neige » et, le jeudi 20 décembre Madame Crouzel, conteuse émérite, viendra nous raconter quelques histoires de noël dont elle a le secret et qui ne manqueront pas de nous émerveiller.

Enfin, la chorale des deux écoles du RPI Marquay / Tamniès, continue de travailler et s'est enrichie cette année de deux parents d'élèves musiciens : Mathieu Gauthier à la guitare et Julie Marin à l'accordéon. Nous avons chanté « La Marseillaise » lors des commémorations du centenaire de l'armistice le 11 novembre devant le monument aux morts de Tamniès et ce fut un moment très émouvant pour les petits comme les grands.
Nous Nous avons proposé un spectacle pour la fête de noël du mardi 18 décembre à la salle des fêtes de Tamniès. Nous chantons bien sûr en français mais aussi en anglais, en occitan et même sur certains couplets en chti ou en espagnol ! Outre le fait de développer la maîtrise du rythme comme de la justesse de la voix, les activités de chant choral étendent considérablement les compétences langagières ainsi que les facultés de mémorisation, donc, nous ne nous priverons pas de faire chanter vos enfants qui en plus adorent ça !
Concernant les deuxième et troisième trimestres, de nombreuses sorties pédagogiques sont prévues grâce aux sommes récoltées par les parents et le Foyer Rural pour la coopérative scolaire lors de la tombola de noël, du loto et de la kermesse. En janvier nous nous rendrons à Montignac pour le spectacle « Le Réveil Maman » et à l'Aquarium du Bugue. En février nous irons visiter Lascaux 4 où une visite adaptée aux maternelles est mise en place à notre demande avec l'aide de Vincent Valade. En mars, nous comptons découvrir une ferme pédagogique.

En avril nous retournerons aux grottes de Rouffignac (dans le cadre de notre projet sur l'art pariétal en collaboration avec Guy Phélip) et nous visiterons, après Castelnaud et Beynac les années précédentes, le château de Marqueyssac et ses jardins. En mai viendra le temps de la chasse aux œufs mais aussi de nous rendre au Parc animalier de Gramat qui propose des ateliers éducatifs d'un grand intérêt. En juin, nous irons d'abord passer une demi-journée au château de Commarque puis nous participerons au traditionnel concours de dessin organisé par Madame Bernaaerts. La première semaine de juillet viendra enfin le temps de notre sortie aux étangs de Tamniès pour clôturer une année bien remplie.

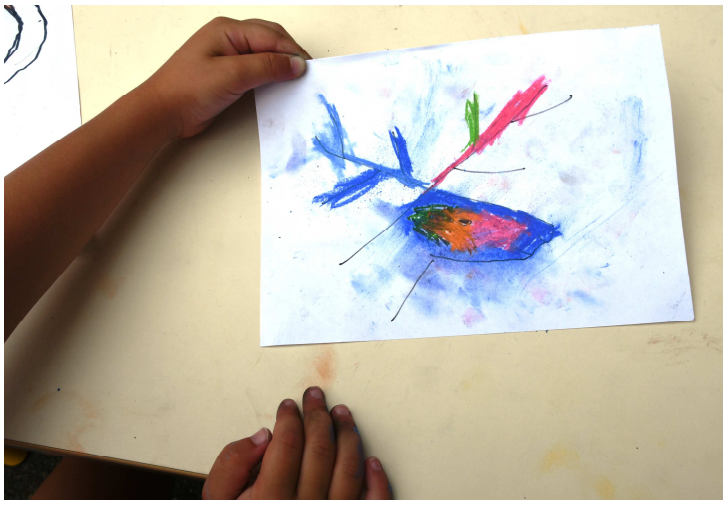

Ces nombreuses sorties nous permettront de familiariser nos enfants au spectacle vivant mais aussi au patrimoine local, en leur faisant réaliser qu'ils vivent dans un « musée à ciel ouvert » qu'il s'agit d'apprécier à sa juste valeur, de connaitre et de préserver.

Nous remercions d'ores et déjà tous les parents qui s'investissent pleinement pour leur école et à qui nous demanderons encore et toujours de participer à nos projets à venir, voire de nous en proposer de nouveaux car toutes

les idées comme toutes les compétences sont les bienvenues !
Nous en profitons aussi pour saluer, bien évidemment,

Jean Luc Bugat pour l'aide précieuse et musicale lors des fêtes et représentations, les généreux donateurs des lots pour le loto, Mme Bernaeerts qui finance le concours de dessin de fin d'année, Mme Ginette Marillier et le club du 3e âge qui nous offrent toujours de très beaux cadeaux de noël, de l'inspection de la circonscription de Sarlat pour sa précieuse coopération et, bien entendu, le travail bienveillant et exceptionnellement efficace du personnel de la mairie, de Mr le Maire pour son abnégation ainsi que le dévouement sans faille du SIVOS comme du Foyer Rural.

Le personnel de l'école maternelle de Tamniès vous souhaite à toutes et tous une heureuse année 2019 !

Mme Sabine Thomas, Mme Carole Seyral, Mme Jennifer Leproult, Mme Emilie Martin, Mme Hélène Chroback, Mr Philippe Gilard.

CANTINE- GARDERIE

A la rentrée scolaire 2018-2019 il y a 85 élèves au sein du RPI Tamniès (regroupement pédagogique intercommunal) Marquay-Tamniès .
38 élèves à Tamniès et 47 à Marquay.

CANTINE SCOLAIRE

Le prix de repas est à : 2.00€
Les recettes sont de : 7944€
Les dépenses sont de : 22563€

GARDERIE PERISCOLAIRE

L'heure de garde est à 1.00€ *(goûter compris)*.
Les recettes sont de : 4008€
Les dépenses sont de : 10382€

Départ en retraite de notre cantinière Claudette Laborderie

Le 20 octobre 2018, élus et collègues se sont réunis afin de fêter officiellement le départ en retraite de notre cantinière, en compagnie de membres de sa famille. Claudette avait débuté par des remplacements ponctuels de la cantinière en place dans les années 90, puis avait été nommé titulaire en septembre 1998. Après avoir régalé plus de 2 décennies de petits gourmands (M. le Maire a même évalué le nombre de repas servis : autour de 120 000 !) , elle a fait valoir ses droits à retraite à la sortie des vacances scolaires de Toussaint, et a laissé sa blouse et ses "marmites" à Jennifer, (que nous avons présentée page 5).

Nous avons tous trinqué à sa santé et lui souhaitons de tout cœur une retraite dynamique et heureuse !

Une photo souvenir...

Souscription pour la restauration de l'église St Cybard

Créée par la loi du 2 juillet 1996, et **reconnue d'utilité publique** par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine est un **organisme national privé indépendant**. Elle a pour mission de **sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine local**, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture d'une région (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts, etc.)

Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, **elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets.** Elle permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, grâce à son label, et **mobilise le mécénat d'entreprise.**

Sur le terrain, dans toutes les régions et tous les départements, **un réseau de délégués bénévoles** agit au quotidien, avec l'aide de chargés de mission, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine.

www.aquitaine.fondation-patrimoine.org

Comment faire un don ?

PAR INTERNET

▶ Faites votre don en ligne sur note site internet sécurisé: www.fondation-patrimoine.org/55231

PAR COURRIER

▶ Envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de **"Fondation du patrimoine - Eglise de Tamnies"** à l'adresse ci-dessous.

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Ce bon de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bon ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

CONTACT

FONDATION DU PATRIMOINE
AQUITAINE
7 rue Fénelon - 33000 Bordeaux

Tél. : 05 57 300 800 - Fax : 05 56 81 14 10
Courriel : dordogne@fondation-patrimoine.org

SOUSCRIPTION
FAITES UN DON

La Mairie de Tamnies, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, lance une campagne de souscription pour la restauration de l'église Saint-Cybard.

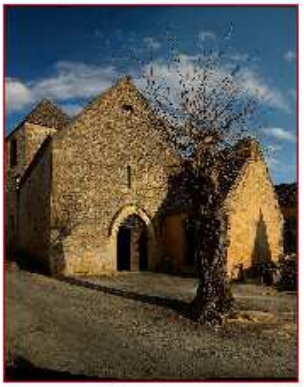

DORDOGNE ▶ **Restauration de l'église Saint Cybard de Tamnies**

Soutenez ce projet:
www.fondation-patrimoine.org/55231

1 don = 1 reçu fiscal

PROJET

L'EGLISE SAINT CYBARD (ISMH)
TAMNIES

Tamniès est une commune de la Dordogne de 391 habitants, en Périgord Noir, entre Sarlat, Montignac et Les-Eyzies. Le bourg s'est constitué autour de son église romane du XII^{ème} siècle, dédiée à Saint-Cybard, ermite du VI^{ème} siècle, peut-être né à Trémolat. Elle a été classée à l'inventaire Supplémentaire des monuments historiques le 26 juin 1978.

Aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, l'église était alors rattachée au prieuré régulier de l'ordre de Saint-Benoit. Dévolu au chapitre des chanoines de la cathédrale lorsque le monastère de Sarlat fut érigé en évêché, ce dernier fut pillé, à la fin du XVIe siècle par le seigneur protestant de Beynac.

La construction primitive est romane, puisque l'église date du XII^{ème} siècle, mais seule l'abside est de cette époque; en effet, elle a été fortement remaniée au XVII^{ème} siècle, comme peuvent en témoigner les travaux sur la nef et le bas-côté.

L'église renferme aussi une croix de procession du XVIII^{ème} siècle, classée au titre des objets mobiliers depuis le 1er juin 1961 et représentant un Christ en bois polychrome. De plus une cuve baptismale du XVII^{ème} siècle y est encore conservée.

Bâti en pierre ocre du Sarladais, aux tons chaleureux, son clocher, encore couvert de lauzes, domine naturellement la vallée de la Beune. A l'origine, l'église était entièrement couverte en lauzes, mais sa couverture a été restaurée en tuiles mécaniques par souci d'économie. Aujourd'hui, elle présente de graves défauts d'étanchéité. La réfection en lauze lui rendra son cachet d'origine tout en assurant sa mise hors d'eau pour les siècles à venir. Les vitraux et le dallage en pierre nécessitent également des travaux de remise en état.

Par cette souscription, vous apporterez votre contribution à ce projet et permettrez la mise en valeur de ce bel édifice roman qui est visité par de nombreux touristes qui apprécient son ouverture quotidienne durant toute la belle saison, comme en témoigne le livre d'or.

▶ Comment faire un don ?

Par internet ou par courrier,
suivez les instructions au dos du document.

BON DE SOUSCRIPTION

☑ **Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église de Tamnies** et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive pendant un délai de deux ans.

Le montant de mon don est de _____ **euros**
et je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt pour l'année en cours au titre :

☐ **De l'impôt sur le revenu** ☐ **De l'impôt de Solidarité sur la Fortune** ☐ **De l'impôt sur les sociétés**

▶ **Pour les particuliers,** votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100€ = 66 € d'économie d'impôt.

ou de l'ISF à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €, limite atteinte lors d'un don de 66 666 €. Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt. *Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label.*

▶ **Pour les entreprises,** réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt. *Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.*

Nom ou société:

Adresse:

Téléphone/Courriel:

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre ☐
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.
La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Naissances :

Riley ROBINET, Favard, le 18 septembre 2018

Yvana, Manon AMOUROUX BORDERIE, Favard Nord, le 23 octobre 2018

Mariages:

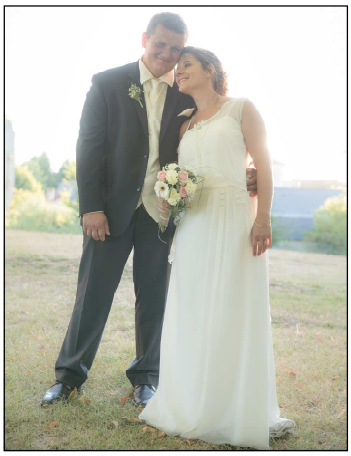

Erika Delmond & Thibaud Gaussinel
le 11 août 2018

Photo non transmise

Aurélie Larivière & Nicolas Cantelaube
le 18 août 2018

Photo non transmise

Sabrina Platon & Damien Calas
le 23 juin 2018

Virginie Marchandise & Yannick Gabet
le 29 septembre 2018

Décès :

Marcel BEAUVAIS le 3 janvier 2018
Raymond RENAUDIE le25 mars 2018
Jeannine Maryse BONNAFOUX née TESSEDE le 13 août 2018
Yvonne FAUJANET née LACOSTE le 4 octobre 2018
Renée GAUTHERIE née COSTE, le 31 octobre 2018
Jean Bernard GINELLI, le 5 novembre 2018

Mise aux normes des adresses de la commune

La démarche d'adressage

Pourquoi nommer et numéroter les voies ?
-Faciliter l'accès avec les GPS, notamment pour les services de secours (pompiers, urgences, soins à domicile)--**Améliorer la livraison** de colis et de courriers, Permettre le **déploiement de la fibre qui va débuter en 2019 dans la commune**
Les communes de plus de 2000 habitants sont dans l'obligation d'adresser leurs voies depuis 1994.
La commune a décidé de se faire accompagner dans cette démarche par l'Agence Technique Départementale (ATD).
La numérotation choisie est la numérotation métrique : une habitation sera numérotée par rapport au départ de la voie où elle se trouve. Les numéros sont toujours pairs à droite et impairs à gauche de la voie.
Actuellement nous sommes en attente du résultat du marché concernant les fournitures (plaques de rues, numéros et piquets), marché effectué en groupement d'achat avec d'autres communes de Dordogne.
Quand la commune aura délibéré sur la dénomination de toutes les voies et la numérotation de toutes les habitations, elle informera ses administrés et procèdera à la remise des éléments suivants :
Certificat de numérotation,
Liste des organismes à prévenir pour le changement d'adresse.
La commune prendra en charge un numéro par logement.
Un administré qui souhaiterait des rappels de numéro (pour la boîte aux lettres ou une habitation) devra les prendre en charge, ainsi que le remplacement d'un numéro.

LA MAIRIE, au travers de l'ATD 24, informe les organismes suivants :
➢ le SNA (Service National des Adresses),
➢La Poste
➢L'IGN
➢Le SDIS
➢Les Impôts
➢Les principaux opérateurs GPS

LES ADMINISTRÉS doivent procéder à leur changement d'adresse auprès de :
➢Organismes privés (employeurs, assurance , mutuelle, caisse de retraite)
➢CAF, sécurité sociale, Polemploi
➢Fournisseurs (électricité, eau, gaz, téléphone, Internet)
➢Divers abonnements (presse)

Une liste récapitulative sera fournie en même temps que le certificat de numérotation

PLUI

Il ressort dans la phase de travaux préparatoires du PLUI que la commune disposera de beaucoup moins de surface constructible.
En effet, il faut qu'un hameau soit composé de 6 à 8 habitations, espacées de moins de 50 mètres les unes des autres, pour prétendre à être une zone constructible.
Ceci s'ajoutant aux zones de protections et de contraintes existant sur la commune, il en résulte qu'il ne reste pas beaucoup de surface urbanisable.

NB : Les bâtiments agricoles se trouvant en zone agricole et qui sont susceptibles de changer de destination afin de devenir des habitats, des laboratoires de transformation, des espaces commerciaux ou autre, doivent impérativement être identifiés rapidement.
Seuls les bâtiments répertoriés et validés pourront sortir de l'outil agricole une fois le PLUI en place. Les propriétaires doivent faire leur demande à la mairie maintenant Merci d'accompagner les demandes de photographies et d'un plan de cadastre.

Le Calendrier prévisionnel du PLUI :

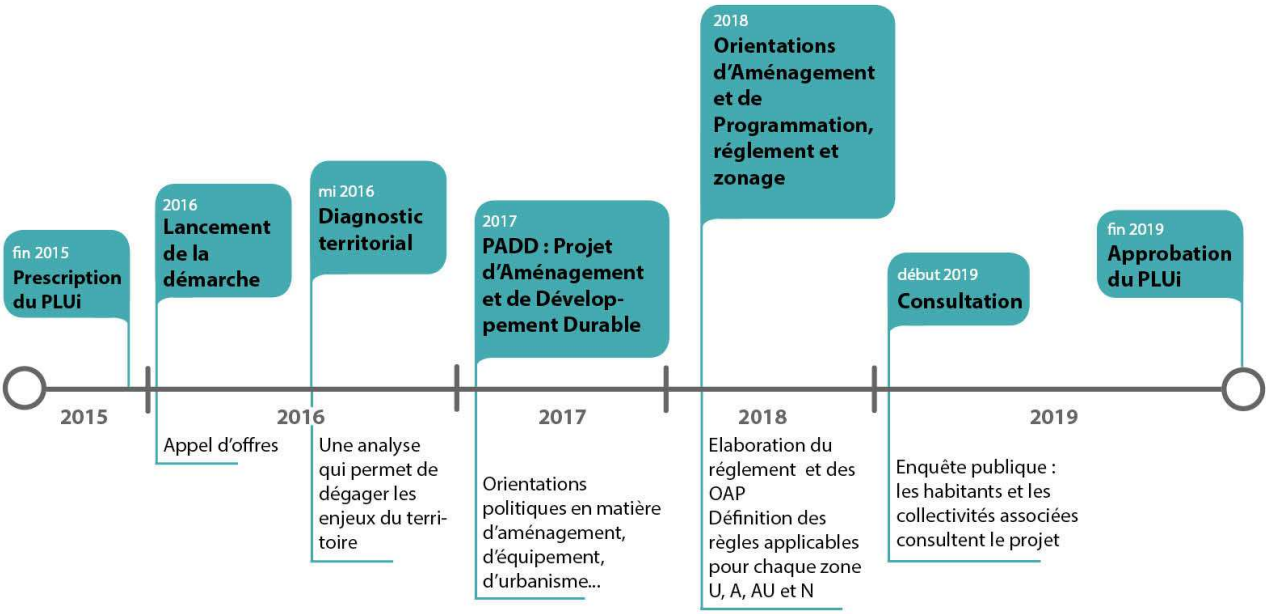

INTERNET
Profitez de la montée en débit dans votre commune !
Le Syndicat Périgord Numérique réalise actuellement des travaux de montée en débit dans les communes de Dordogne.
Pour en bénéficier chez vous, dès la mise en service par l'opérateur, des démarches sont nécessaires.
Retrouvez tous les conseils pour vos démarches au verso.
PÉRIGORD NUMÉRIQUE
Syndicat Mixte

DORDOGNE-PERIGORD

PÉRIGORD NUMÉRIQUE
Syndicat Mixte

1) Vérifiez que vous êtes ÉLIGIBLE aux offres haut débit

A - VOUS DISPOSEZ DÉJÀ D'UN ABONNEMENT INTERNET ADSL

Si vous êtes déjà équipé d'une box, le basculement sur le haut débit n'est pas automatique et nécessite un contact auprès de votre opérateur pour lui signaler l'amélioration du débit sur votre commune et étudier les offres disponibles avec de nouveaux services (offres téléphone/TV/internet).

B - VOUS AVEZ UNE LIGNE DE TÉLÉPHONE FIXE SANS POSSÉDER UN ABONNEMENT ADSL

Contactez les opérateurs fournisseurs d'accès internet, pour souscrire un abonnement ADSL. Si vous disposez d'un forfait bas débit, vous pouvez le faire évoluer vers une offre ADSL. Si vous êtes situé dans un secteur dégroupé, vous pouvez éventuellement disposer d'offres différenciées auprès de l'opérateur de votre choix.

C - VOUS NE POSSEDEZ QU'UN ABONNEMENT DE TELEPHONIE MOBILE

Vérifiez les offres disponibles sur les sites d'information et contactez les opérateurs fournisseurs d'accès internet. En zone non dégroupée, contactez directement Orange (1014) pour l'ouverture de votre ligne.

2) Dans le cas où vous n'êtes pas ÉLIGIBLE aux offres haut débit

Certaines habitations, les plus à l'écart des sous-répartitions, ne peuvent bénéficier de la montée en débit. Dans ce cas, les offres hertziennes ou satellites peuvent constituer une bonne alternative à l'équipement en ADSL. Elles permettent de bénéficier de haut débit pour les usages personnels ou professionnels, n'hésitez pas à contacter PERIGORD NUMERIQUE pour savoir si vous êtes éligible à une subvention d'aide à l'installation.

Pour toute question, contactez le SMPN au :
05 53 02 20 01 - Mail : perigordnumerique@dordogne.fr

France Très Haut Débit — Dordogne Périgord Le Département dordogne.fr — Région Nouvelle-Aquitaine — L'Europe s'engage en Aquitaine avec le FEADER — SDE 24 — Les Intercommunalités de Dordogne

SICTOM du Périgord Noir

Nouvelles modalités de collecte des déchets pour une nouvelle facturation

Jusqu'à présent, toutes les communes adhérentes au SICTOM du Périgord Noir comptaient de nombreux points de collectes composés de bacs de regroupement pour sacs noirs et jaunes. Il fallait parcourir plusieurs kilomètres pour ramasser chaque type de sac.
Ce service représente un coût auquel chaque foyer participe en payant la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sur son foncier bâti. Le coût du service est défini par un taux qui s'applique sur la valeur locative du bien bâti.
Ce mode de participation à la gestion des déchets vit ses dernières années d'existence.

Pourquoi?

Toutes les collectivités de France doivent répondre à des exigences environnementales très contraignantes dont la plus importante est de devoir réduire de moitié, le tonnage de déchets enfouis d'ici 2025. Au-delà de cet objectif, toute tonne de déchets enfouis sera surtaxée. Pour éviter ces surcoûts, chaque collectivité doit mettre en place tous les systèmes incitatifs et/ou restrictifs.
Le plus simple est d'éviter la mise en sac noir de tout ce qui peut être valorisé. Pour cela, il suffit d'adopter le compostage individuel, le tri maximal des emballages, des papiers, du verre, donner les objets ou les déposer en déchèterie selon leur état. Pour être sûr que les habitants feront le maximum en la matière, quoi de mieux que de les y inciter financièrement.

Comment ?

En ramenant le coût de gestion des déchets à la production de sac noir de chaque foyer.
Le Samedi 13 octobre, les élus du SICTOM du Périgord Noir ont voté, après présentation par le syndicat départemental (SMD3) du projet, de la mise en place de la **Tarification Incitative**. Il s'agit d'un système de facturation du service qui dépend de la production des déchets de chaque foyer. Il peut prendre la forme d'une taxe (TEOMI, pourcentage variable sur la TEOM existante) ou celui d'une Redevance (facturation séparée de toute taxe locale).
Dans les 2 cas, il est défini une part fixe (regroupant tous les frais de fonctionnement du service déchets) et d'une part variable en fonction de la quantité de sac noir présentée à la collecte.
Les élus du SICTOM ont appuyé le choix du syndicat départemental, celui de la **Redevance Incitative**.

Elle tiendra compte de la réelle production de déchets de chaque ménage en application du principe d'encouragement aux bons gestes de tri et se décomposera ainsi :

- **Un abonnement annuel au service (au même titre que l'eau, l'électricité ou le téléphone),**
- **Un forfait de base qui comprendra un nombre de levées ou de dépôts de sacs minimum,**
- **Une facturation complémentaire pour les éventuels dépassements du forfait.**

Une facture sera émise par le syndicat, envoyée dans chaque foyer. La TEOM, n'apparaitra, donc, plus sur la Taxe foncière.
L'abonnement annuel représente les frais incompressibles liés à la collecte (agents et véhicules) ; au recyclage des emballages, des papiers, du verre ; à la gestion des déchèteries et de l'administration du service déchets. La part variable comme son nom l'indique varie en fonction du nombre de sacs noirs collectés (coûts de collecte, de transport et d'enfouissement des déchets non valorisables).

Mais attention ! Ce n'est pas parce qu'un habitant ne présente pas de sac qu'il ne paiera rien. La part fixe sera à payer par chaque foyer. **Un forfait de base** apparaîtra pour un minimum de sacs attendu. Car un foyer qui ne produit jamais de déchets non valorisables, cela parait impossible ! Il est facile de penser que certains pourraient envisager abandonner dans la nature, leurs déchets, dans l'espoir de payer moins. Or, les dépôts sauvages devront être nettoyés et traités par quelqu'un (la commune, le syndicat de collecte de déchets). Donc, il faudra payer d'une façon ou d'une autre (amende individualisée pour abandon de déchets, augmentation de la part fixe pour la prise en charge de ces déchets jetés n'importe où).

Autre changement pour éviter que certains ne se débarrassent de leurs déchets non valorisables dans les conteneurs à verre ou à emballages, les ouvertures de ces conteneurs seront réduites obligeant le dépôt emballage par emballage (comme pour le verre actuellement). Pour faciliter l'apport des emballages et papiers dans les nouveaux conteneurs, le SICTOM distribuera dans chaque foyer, un sac de pré-collecte réutilisable.

A ce jour, nous ne connaissons pas les montants de cette Redevance. En revanche, nous savons qu'elle sera effective au 1er janvier 2023. En 2023, les habitants recevront leur première facture.

En 2022, sera une année blanche qui permettra de tester le système et de préparer les habitants. A la fin de 2021, tous les conteneurs d'ordures ménagères devront être équipés d'un système de reconnaissance des badges personnalisés (nom, adresse, nombre de personnes, maison principale, secondaire ou gîtes, professionnel, etc…). Chaque foyer aura un badge ou une clé permettant l'ouverture du conteneur d'ordures et la comptabilisation des sacs déposés.

Ce système d'identification ne peut pas s'adapter sur les bacs d'ordures existants. Il faut des conteneurs plus solides équipés d'une connexion GPS pour l'envoi des informations. Cela suppose des conteneurs de plus gros volume, avec batterie et réseaux GPS. Pour maitriser les frais de fonctionnement de ces gros conteneurs de 5m3, le SICTOM prévoit de les collecter avec un camion à grue et un seul agent. Toujours dans un souci de limiter les investissements, le SICTOM fait le choix de regrouper les emballages et les papiers, de les mettre ensemble dans le même conteneur.

Ainsi, le choix du matériel se porte sur des conteneurs enterrés ou semi enterrés (5m3) plus esthétiques et pratiques.

L'achat du matériel est financé par le SICTOM et seule une partie du génie civile sera prise en charge par la commune

… ADAPTÉS AU FUTUR SYSTÈME DE FACTURATION décidé par le SMD3

- **MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE EN 2023.**
- CHAQUE FOYER AURA UN BADGE D'ACCÈS AUX CONTENEURS D'ORDURES MÉNAGÈRES QUI COMPTABILISERA LE NOMBRE DE DÉPÔTS DE SACS NOIRS PAR AN. LE SYNDICAT EMETTRA AINSI UNE FACTURE POUR CHAQUE FOYER.
- LA TEOM SUR LE FONCIER BÂTI DISPARAITRA.

COMMUNICATION

- **Janvier 2019** = Gazette du SICTOM et information du SMD3 sur la redevance Incitative
- **Février 2019** = INFO du SICTOM dans chaque boîte aux lettres.
  dans une enveloppe: lettre explicative+ nouveau guide+ sac de pré-collecte

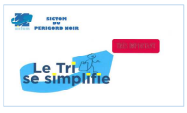

- **D'Avril à Juin 2019** = Distribution des sacs noirs et jaunes ou sac de pré-collecte pour les Emballages/Papiers pour les foyers des communes équipées des nouveaux conteneurs.

... Pour un nouveau tri ...

Les Bornes à Papiers disparaissent

Commune de Tamnies

mise à disposition d'une benne à ferraille :

du lundi 04 mars 2019 au dimanche 10 mars 2019 au bourg

du lundi 11 mars 2019 au dimanche 17 mars 2019 au petit Salignac

du lundi 18 mars 2019 au 24 mars 2019 à la Castagnade

Calendrier des animations en 2019

Samedi 9 février (en soirée):
Soirée Tapas/Jazz avec La Pie Swing organisée par le Foyer Rural & le Comité des Fêtes

Samedi 23 février (en soirée):
Atelier Cuisine Partagée

Samedi 2 mars (en soirée):
10 ans du Petit Patrimoine

Dimanche 17 mars (en a-m):
Loto de l'école

Samedi 23 mars (en soirée):
Atelier Cuisine Partagée

Samedi 30 mars:
Soirée à thèmes par le Comité des fêtes

Samedi 6 avril:
Soirée théâtre par le Foyer Rural

Samedi 13 ou dimanche 14 avril:
Repas de la chasse

Samedi 20 avril (midi):
Petit patrimoine

Samedi 27 avril (en soirée):
Atelier Cuisine partagée

Samedi 4 mai (en soirée):
Atelier Cuisine partagée

Dimanche 12 mai (toute la journée):
Randonnée Moto/Quad

Samedi 25 mai:
Soirée danse Trad et autres Foyer Rural

Samedi 8 juin (en soirée):
Atelier Cuisine partagée

Vendredi 21 juin:
Feu de la St Jean

Dimanche 23 juin:
6ème Olympiades à l'étang

Samedi 29 juin
Kermesse de l'école

Samedi 6 et dimanche 7 juillet:
Fête au village

Jeudi 26 juillet:
Festival Più di voce « La Traviata »

Dimanche 28 juillet (à l'étang)
Concert avec Sangria Gratuite

En août: date à définir:
Randonnée nocturne

Samedi 31 août:
2ème Rallye touristique

Vendredi 6 septembre:
AG des Retraités Agricoles

Samedi 14 septembre:
Atelier Cuisine Partagée

Samedi 21 & Dimanche 22 septembre (à Montignac)
Exposition Maquettes

Samedi 12 octobre (en soirée):
Atelier Cuisine partagée

Samedi 16 novembre (en soirée):
Atelier Cuisine partagée

Samedi 7 décembre (en soirée):
Atelier Cuisine partagée

Mardi 31 décembre
Réveillon de la St Sylvestre

Rétrospectives 2018

Dimanche 14 janvier

Assemblée Générale du Club: le bilan moral et financier fait apparaître un bon fonctionnement global. Le renouvellement du bureau fut suivi de la dégustation de la galette des rois.

Dimanche 11 mars

Sortie spectacle au Music Hall de Bergerac. Un régal pour les yeux et bon moment de musique et de danses.

L'escapade provençale, à Moissac et Lauzerte ont été annulées faute de participants.

Dimanche 1er juillet

Animation de notre loterie dans le cadre de la fête au village.

Jeudi 26 juillet

Festival Più di voce en partenariat avec le Foyer Rural, le Comité des fêtes et la mairie.

Du 01 au 03 septembre

Voyage au Puy du Fou et visite du marais poitevin. Bons moments de convivialité et de découvertes.

Voyage en Italie du 26 septembre au 03 octobre

Pise, Florence, Assise, Sienne, Rome.

Les participants étaient ravis de leur voyage.

Dimanche 28 octobre

Repas pour clôturer la saison au restaurant Laborderie

Mercredi 21 novembre

Sortie spectacle Music Hall « Grain de folie » avec mos amis de Meyrals

Dimanche 25 novembre

Loto du Club: des appareils ménagers, de la viande, des canards, des repas et divers lots ont été gagnés. Nombreux participants.

Mardi 18 décembre

Participation au Noël des enfants de l'école.

Le Club Culture & Détente vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Programme 2019

Assemblée Générale du Club. Bilan moral et financier, renouvellement du bureau et galette des rois.

Au printemps:

une sortie est prévue à la Filature de Belvès, château de Lanquais: repas dans le château suivi de la visite guidée.

En juillet *(date à définir)*

Paricipation au festival Più di voce

En septembre ou octobre:

Une sortie est prévue en Bourgogne au château de Guédelon (qui a été construit comme au moyen-âge) ou en Camargue

En octobre:

Repas de fin de saison

Dimanche 24 novembre:

Loto du club

En décembre:

Participation au Noël de l'école

Dimanche 12 ou 19 janvier 2020:

Assemblée générale du club.

En 2018, le comité des fêtes a une nouvelle fois animé la vie de Tamniès par l'organisation de manifestations tout au long de l'année.
L'entrée en 2018 a de nouveau été festive avec le réveillon de la Saint Sylvestre organisé pour la seconde année consécutive dans sa nouvelle formule buffet.
Notre Rando Motos a été organisée le 13 mai, toujours dans sa formule rallongée : traditionnelle randonnée du matin, suivi du repas à la salle des fêtes et d'un second parcours l'après-midi. L'édition 2018 a une fois encore attiré de très nombreux participants.
La randonnée pédestre organisée en parallèle pour les accompagnants a également connu un franc succès.

La Fête au village, organisée les 30 juin et 1er juillet, a cette année connue également une nouvelle formule avec une durée raccourcie au samedi et au dimanche. Le samedi soir le marché gourmand a connu une forte affluence, avant la soirée rythmée par le nouveau spectacle « Les années Stars » du groupe TTC.
Le concours de pétanque a eu lieu le dimanche après-midi, suivi d'une soirée de clôture animée par Spitfire. La fête s'est achevée autour d'un feu d'artifice toujours aussi apprécié.
L'étang a accueilli cette année une nouvelle animation avec un grand concert gratuit organisé le 15 juillet. Pour cette occasion, nous avons accueillis le groupe corrézien « Trois Cafés Gourmands ». La soirée, qui avait débuté avec la retransmission sur grand écran de la victoire de nos champions du monde de football a été une franche réussite puisqu'elle a attiré à l'étang plus de 2000 personnes.
L'assemblée générale le 6 octobre a vu le renouvelle complet de l'équipe dirigeante de notre comité des fêtes. La nouvelle équipe est dirigée par deux co-présidentes : Linda Seyral et Guilaine Routier. La trésorerie est assurée par Anthony Trailin et son adjointe Marie Beauvais, et le secrétariat par Karine Pasquer et son adjoint Laurent Chiotti.
Cette nouvelle équipe va tenter de poursuivre et de développer les activités du comité des fêtes et de vous offrir des animations de la meilleure qualité possible.
Elle souhaite une bonne année à tous les habitants de Tamniès et profite de ce petit mot pour remercier tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement des manifestations 2018. Leur investissement, tout au long de l'année a été très apprécié.

Nous souhaitons également remercier Christelle Lamonzie pour les 15 années qu'elle a passé à la tête du comité des fêtes et pour le travail accompli avec les équipes successives.
L'année 2019 s'annonce encore riche en événements avec, bien évidemment pour commencer l'année le réveillon de la Saint-Sylvestre. Nos manifestations phares que sont la Rando-Motos et la Fête au village seront reconduites, avec une fête nouvelle formule concentrée sur le vendredi soir et le samedi.
Nous proposerons également une soirée jazz manouche en association avec le Foyer rural au mois de février et une soirée années 80 au mois de mars, ainsi qu'un nouveau concert estival à l'étang le 28 juillet où nous accueillerons le groupe « Sangria Gratuite ». Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux à toutes ces manifestations.

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent, en fonction de leurs envies, leurs motivations et leurs disponibilités, et en particulier les jeunes de la commune à venir nous rejoindre dans l'organisation de nos manifestations, et ainsi à apporter leur contribution à l'animation de notre beau village de Tamniès : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

La compagnie des croquants

La compagnie des croquants vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019

La compagnie a été représentée sur deux grandes compétitions.
La première un championnat d'Europe en Allemagne (photo ci-dessous), ou un de nos archers présents a été médaillé de bronze. Bravo à Michel ainsi qu'aux autres archers qui ont fait le déplacement.

La seconde était le parcours France à Pers en gâtinais. De nombreux archers de la compagnie ont fait le voyage pour cette compétition qui a réuni les archers de notre fédération. Plusieurs de nos archers ont été médaillés, Isabella, Julien, Christian,
Tout au long de l'année nous participons à des concours dans les différents clubs de Dordogne et des départements limitrophes et nous organisons également deux concours et les archers que nous recevons sont très contents des parcours sur les terres de Tamnies.

Résultats

Entrainement d'hiver

Parcours extérieur

Si le tir à l'arc vous tente nous pouvons vous initier et vous faire découvrir notre manière de le pratiquer

Contact Joël : 06.37.01.22.02

ENTENTE MARQUAY TAMNIES

« MERCI POUR VOTRE ACCUEIL !»

En cette fin d'année 2018, ce ne sont pas les gilets jaunes, mais bien les intempéries qui ne nous ont pas permis d'user le terrain de la Beune !
Alors à la veille de noël, nous sommes passés vous visiter dans vos maisons à l'occasion de la distribution des calendriers. (et pour ceux qui étaient absents…nous essayons de repasser !)

Une coutume ancestrale que découvrent les nouveaux habitants de la commune, et redécouvrent ceux que nous n'avions pas pu croiser lors des dernières années.
Nous voudrions par ailleurs vous remercier, par l'occasion que nous donne ce bulletin municipal, pour vos accueils chaleureux, et pour vos participations.
Sachez que l'intégralité des donations que vous nous avez faites à l'occasion des calendriers sont à 100% et exclusivement affectés au football : coût des compétitions, matériel, et initiation jeunes.
Egalement aucun membre de l'association n'est rémunéré, tout le monde est entièrement bénévole…assez rare de nos jours dans les clubs de foot, même de niveau départemental.

Nous sommes très fiers de ce fonctionnement 100% bénévole, car pour nous la dimension d'un club sportif de village doit conserver les valeurs de ce qui a fait l'associatif : le goût de se retrouver, de partager, participer, proposer des activités et être acteur du territoire.

Sans vous, nous ne pourrions pas poursuivre sur ce modèle, encore merci.
Sportivement, la saison 2017/2018 a été une saison délicate et courageuse avec le maintien de notre équipe fanion au 2ème niveau départemental, pour la 4ème saison consécutive.
Notre équipe B a bien vécu avec un milieu de tableau, et notre équipe loisirs…de tous les âges et en pleine décontraction !
La nouvelle saison 2018/2019 a débutée en « dents de scie » mais la 1ère se porte en milieu de tableau et la réserve et montée de niveau après un 1er brassage.
La deuxième partie de saison s'annonce passionnante avec 2 poules d'un niveau bien relevé pour les deux équipes.
Enfin, la section d'initiation jeune a été reconduite pour la

3ème année consécutive. Pour rappel le but de la démarche est de réunir les plus jeunes autour du ballon rond, et de faire naitre en eux (ou pas !) l'envie de poursuivre, voir même pour les plus motivés, de développer leurs premières envies de compétition. Nous sommes heureux de proposer cette année encore la section jeune, avec toujours l'implication de RODOLPHE et nous l'en remercions.
L'ensemble des licenciés bénévoles de l'E.M.T se joignent chaleureusement à moi pour vous présenter tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2019.

Salutations sportives,

Loïc DE SOUSA

SPORT — Lundi 10 juin 1991 DL

Challenge « DL - MB Sports » : Tamniès après 210 minutes !

La victoire à Tamniès, dans un match équilibré. (photos Jean-Pierre Laguin DL)

Le challenge DL - MB Sports est allé cette année à Tamniès. Non sans mal.

Tamniès bat Quinsac à Agonac : 2-1, mi-temps 1-1. Temps pluvieux, bonne pelouse. 189 entrées payantes. Arbitres : M. Mencudez, assisté de MM. Brandy et Pinto.

A l'issue d'un match équilibré, où l'un et l'autre auraient très bien pu s'imposer, Tamniès remporte finalement le Challenge *« DL - MB Sports 1991 »* contre les Coqs de Quinsac, sur la pelouse de la Patriote d'Agonac qui avait accueilli déjà la finale il y a deux ans.

Il aura fallu (comme l'an dernier déjà !) deux matchs pour départager les finalistes. Deux équipes toutes deux de P2, très près l'une de l'autre. Le premier match s'était soldé, il y a quinze jours sur la pelouse de Chamiers, par un score 1 à 1. Les prolongations ne pouvant départager les blancs et les verts.

Le second match a connu 3 buts. D'entrée, les deux équipes sont apparues, sous la pluie, d'une valeur et d'une détermination égales. Dès la 8 ème minute, Faye pour Quinsac ouvrait la marque. Vincent Seyral, pour Tamniès, lui répondait à la 16 ème minute.

C'était le score à la mi-temps. Et jusqu'à pratiquement la fin du match, où la fatigue semblait se faire sentir dans les deux camps. Deux équipes dont il serait difficile de dire que l'une dominait l'autre. Tout juste, se dégageait-il une légère domination dans l'ardeur chez les jeunes

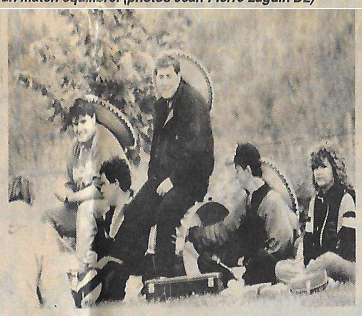

Les deux équipes étaient venues avec leurs supporters !

grande maîtrise de la balls chez les *« vieux »* de l'équipe sudiste qui parvenait mieux à poser le ballon.

Devant la montée de la fatigue, c'est finalement eux qui prenait définitivement l'avantage à la 68 ème minute avec un très beau but de Joël Seyral.

8689

Etude de Me DUEAU, comm.-priseur à Rochefort, tél. 46.99.60.46

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Samedi 15 juin, à 14 h

à l'Hôtel des ventes, 32, av. Pelletan

Collection d'armes anciennes 18e-19e, armes blanches, fusils, pistolets, armure, cuirasses, coiffures.

Expo. : vendredi, de 15 à 18 h et le matin de la vente, de 10 à 12 h.

Expert : M. F. CHIVALLE, 23, rue Sansas, 33000 BORDEAUX, tél. 56.81.79.70. Fax 56.44.05.94.

Le mot du Président :
Bonne année à tous !!!

Section Rock

Une année 2019 qui s'annonce déjà très riche en animations, la preuve avec le programme ci-joint dont certaines dates restent à confirmer. Je n'oublie pas que si le foyer peut proposer autant de manifestations c'est grâce à l'engagement et le savoir-faire de tous les bénévoles, merci à tous !

Du changement cette année chez les rockeurs !!
Les cours se passent toujours à la salle des fêtes mais le **lundi** de 20h15 à 21h15 pour les débutants et de 21h15 à 22h15 pour les confirmés. Si vous voulez débuter la semaine de manière un peu sportive mais surtout dans la joie et la bonne humeur, n'hésitez pas et venez nous rejoindre !!!!
Renseignements:
Valérie PRIBITZER-CHIOTTI au 06.32.83.82.17

Calendrier

9 février : soirée jazz manouche avec le groupe de Lucas Laborderie « La pie swing « , ambiance sympa autour de tapas, en partenariat avec le comité des fêtes
17 mars: loto au profit des enfants de l'école
6 avril : soirée théâtre avec la troupe du foyer rural « Folies au parc »
12 mai : rando moto en partenariat avec le comité des fêtes et Tamniès en balade
25 mai : soirée cabaret avec Jean-Michel Delpech
30 juin: Kermesse de l'école
Juillet : soirée opéra avec Piu di Voce
Août : rando nocturne en partenariat avec Tamniès en balade
21 et 22 septembre : expo maquettes à Montignac

Section Gymnastique

Cette saison nous avons décidé de regrouper les groupes de gym de Tamniès et Marquay aux mêmes horaires et avec la même animatrice, Laurence, que l'an passé.

La gym a lieu deux fois par semaine , à la carte:

- les lundis une séance plus dynamique a lieu de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Marquay,
- les jeudis une séance plus "cool" a lieu en alternance à Marquay ou à la salle des fêtes de Tamniès, de 19h30 à 20 h30

Ainsi nous avons toujours une salle bien remplie !

Tarif pour une séance par semaine : 95 €
Tarif pour deux séances par semaine : 155 €
Certificat médical à fournir
Renseignements :
Nathalie MARILLIER 06 83 93 14 43 (HR)

Section Théâtre

Du Nouveau! Après 13 représentations couronnées de succès, nous arrêtons notre comédie « Chère Malette » pour travailler un nouveau spectacle intitulé « Folies au parc ». Composé de sketchs comiques, drôles et loufoques il promet une amusante soirée de détente.
Rendez-vous le 6 avril pour la première à Tamniès.

Des nouveaux ! C'est avec plaisir que nous accueillons Aziza Ouguir de Temniac qui pour ses premiers pas sur scène a souhaité nous rejoindre ainsi que Mathieu Chiotti venu épauler son père à la technique.

On les regrette !

Après des années de bons et loyaux services, Annie De Sousa, Corine Burg et Gabriel Valeille ont souhaité faire un « break ». On les remercie pour tout ce qu'ils ont apporté à notre troupe en espérant les revoir bientôt.
Toujours là! Avec 43 ans de collaboration, Christian Veyret, Guy Phelip, Michel Faujanet, Danièle et Michel

Lassalvetat constituent « le canal historique » de la troupe ……. Impressionnant !
Merci ! à Alain Cacheleux pour la mise à disposition grâ-

cieuse de son fourgon, facilitant ainsi le transport du matériel.

C'est ouvert !

Confirmés ou débutants vous pouvez intégrer la troupe, si vous le souhaitez.
Contact: Michel Lassalvetat Tél: 05 53 29 65 07.

Composition de la troupe :

Comédiennes:
Aziza Ouguir, Nadine Bloudeau, Anne Prigent, Carine Pasquer, Danièle Lassalvetat.

Comédiens:
Eric Charlier, Pierre Fock, Michel Faujanet, Guy Phelip, Christian Veyret.

Techniciens: Jean-Luc Bugat, Mathieu et Laurent Chiotti
Décorateur: Guy Phélip
Metteur en scène : Michel Lassalvetat

Section Parents d'élèves

Responsables:
Laurie Renaud,
Samuel Phélip,

La Cuisine Partagée

Son but est de réunir des personnes de tout horizon qui souhaitent faire connaître, échanger, découvrir, conseiller et partager ses expériences en matière culinaires.
Nous nous réunissons une fois par mois pour la confection d'un plat qui est proposé et réalisé par l'un d'entre nous. Ce dernier nous délivre les secrets de sa réussite.
Ce même plat est ensuite dégusté par les participants moyennant une participation financière.
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer et ou si vous avez des recettes à nous faire découvrir.
L'atelier est ouvert à toutes et à tous avec possibilité d'adhésion (prix de l'adhésion : 10 €). Nous proposons chaque année des soirées à thème : Carnaval de Dunkerque, Repas de Pâques, Repas de Noel et Soirée dansante.

Nous sommes à votre écoute aux numéros suivants :
Patricia DESCAMPS, Présidente : 06 85 40 01 71
Rosine SANCHEZ, Trésorière : 06 88 48 07 90
Sarah BONNAFOUX, Secrétaire : 06 95 51 01 37
Dates des prochains ateliers pour 2019:
les samedis à la salle des fêtes:
Samedi 19 Janvier
Samedi 23 Février
Samedi 23 Mars (Soirée dansante)
Samedi 27 Avril
Samedi 04 Mai
Samedi 08 Juin

L'ensemble des bénévoles se joignent chaleureusement à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et partager de très bons moments en dégustant un bon plat.

Bonne année 2019 !

Patricia Descamps

Le stand de la section à Luchon

L'activité de la section maquette pour 2018 se rapproche de celle de 2017.
Les 10 et 11 février sortie à Montréal, (pas au Canada) pour Serge, Sébastien et Stéphane; les 10 et 11 mars à Jabeck en Belgique , pour Serge et Sébastien; les 7 et 8 avril à Gimont avec Stéphane, Sébastien et Christian. Les 28 et 29 avril nous étions à Fouleyronnes prés d'Agen, les 12 et 13 mai nous nous rendons à St Loubès en Gironde pour leurs première expo, une belle réussite. Les 26 et 27 Mai , rendez vous était pris pour deux sorties: Couëron et Trélissac , mais malheureusement les deux ont été annulée suite à diverses difficultés . Les 9 et 10 juin déplacement dans les Pyrénées à Luchon, avec un concours. Nous n'en avons pas fait beaucoup cette année, résultat: une médaille d'or pour Sébastien , une médaille d'argent pour Serge et une pour Christian. Les 16 et 17 juin la section se partage en deux ; Serge et Sébastien à Castelsarrasin et Christian et Stéphane à Tulle. Au mois de septembre petite expo bien sympathique chez nos voisins des caisses à savon de St André Allas. Les 29 et 30 septembre sortie à Chanteloup pour Serge et Sébastien , un concours avec pour résultat sur différentes catégories , une médaille d'or, une d'argent et une de bronze. Les 6 et 7 octobre; sortie à Bassens avec une médaille d'or pour Sébastien. Les 13 et 14 Octobre déplacement en Bretagne, dans la banlieue de Renne au Rélecq Kerhuon, avec un dernier concours pour cette année : une médaille d'or pour Christian et une d'argent pour Sébastien. Dernière sortie pour cette année: le 11 novembre , pour Serge et Sébastien à Puimirol prés d'Agen et Christian à Tamnies pour la commémoration du 11 novembre avec une petite expo de véhicule de la première guerre mondiale .
Pour l'année 2019 quelques sortie en prévision .
Mars; Killan, Rodez , Evreux; Mai, Soumoulou ; Juin, Chateauroux; notre expo à Montignac les 21 et 22 septembre et en octobre Hyères et Niort.
Toute la section maquette se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2019.

Que dire de plus que les années précédentes?...
Toujours l'amitié du mercredi...Toujours de belles balades sur les chemins de nos vallées et de nos collines... Mais cette année en supplément, quelques petits tours en ville: découverte des ruelles et des placettes de Saint-Cyprien superbement fleuries en l'honneur de la Félibrée et puis visite guidée de Sarlat en suivant les explications historiques riches d'anecdotes de Mady. Conclusion: rien que du bonheur.
Pour vous joindre à nous, contactez nous au 06 88 63 39 33 ou au 05 53 29 83 90

DYNAMI SPORT 5 ans déjà !

Et oui ! Voici déjà 5 années que l'association Dynami Sport existe !
Regroupant près de 15 adhérents actifs aujourd'hui, notre association a toujours pour but de proposer des manifestations sportives et/ou culturelles sur notre territoire.
Nous pouvons nous appuyer depuis des années sur un partenariat efficace et sur un bénévolat fidèle, où chaque personne contribue à la réussite de ces projets et permettent chaque année de les développer de la manière la plus efficace possible.
Nous avons donc fêté l'anniversaire, le 17 juin 2018, de nos 5èmes Olympiades Intercommunales à l'Etang de Tamniès.

Cette journée fût un réel succès, avec des ressentis relayés tant par les participants que par les prestataires et bénévoles. Nous avons donc pour une 2e année consécutive pu inscrire la totalité des équipes possibles: 44 équipes, 176 participants. Notre grande satisfaction a été également d'avoir regroupé près de 70 bénévoles qui ont permis fortement à la grande réussite de cette journée.
De nouvelles activités firent leur apparition cette année, et notamment une qui eût un succès considérable : La Bouée Tractée. Cette activité avait pour but de placer les personnes sur une bouée, tractée par un bateau, afin de tenir le plus longtemps possible sur le trajet proposé : Sensations fortes et gamelles sur l'Etang garanties !!!

Pour finir, nous avons conclu cette manifestation, avec tous les acteurs de la journée, par un jet de sachets de poudre coloré fêtant comme il se doit ce moment mémorable pour nous tous, filmé par un drone toujours à l'affut de la moindre image !

Notre nouveau et 2e projet s'appela Le Rallye des Beunes. Cette manifestation auparavant mise en place dans notre village, se déroula le 1er septembre 2018, avec la collaboration des différentes associations de Tamniès. Les objectifs de cette journée étaient de proposer un évènement inter-associatif à vocation conviviale et multigénérationnelle, ainsi que de (re)découvrir le territoire de nos villages (Tamniès, Marquay, Marcillac St Quentin, Sergeac) sur le thème du Moyen-Age.

L'admirable Isabelle Paysan et sa formidable équipe ont contribué à la superbe réorganisation de cette journée qui regroupa près de 16 équipes avec 66 participants. Le travail considérable en amont est encore à saluer ! Une seconde édition tend à se développer pour l'année prochaine mais…. Patience… !

Ne croyant pas que nous fêterions un jour ces 5 ans et notamment de cette façon-là, je tenais tout d'abord à remercier le bureau entièrement féminin Amandine DA COSTA et July SEYRAL pour leur implication, leur dévouement et leur efficacité sans relâche depuis ces 5 années ! Remercier également les 15 adhérents de l'association qui permettent de manière significative le développement de nouvelles idées et à l'élaboration et la réussite de chaque projet. Remercier Adrien HUGUET pour l'énorme contribution apportée à l'organisation des Olympiades et Isabelle Paysan pour avoir monté et proposé un rallye touristique digne de ce nom.

Egalement remercier la Communauté des Communes Sarlat-Périgord Noir et la Mairie de Tamniès pour leur soutien et leur confiance depuis toutes ces années, ainsi qu'à tous les membres d'associations de Tamniès qui ont donné de leur personne pour la réalisation de toutes les manifestations.

Et pour finir je voulais remercier tout particulièrement Brigitte HUGUET, ex-présidente de l'association, de nous avoir soutenu pendant toutes ces années et d'avoir cru à nos idées, nos motivations et nos envies. Un grand merci !!

Et comment ne pas conclure sans vous remercier vous bénévoles, qui contribuaient d'année en année à ce que chaque projet soit le plus beau et le plus réussi possible. Sans vous rien n'aurait pu voir le jour… Mille fois merci encore à toutes et à tous !!
A très vite !!!

Le Président
Morgan De Sousa

« Un changement est toujours provoqué par des personnes ordinaires qui font des choses extraordinaires. »
Barack Obama

Association
« Renouveau du petit patrimoine de Tamniès »

En 2018 depuis mars, l'association, avec l'aide de la municipalité, a poursuivi ses restaurations. ***Elle a notamment restauré les sites suivants :***

- La cabane du Taï et l'ouverture du sentier vers le chemin del Grand Vola - Nettoyage et aménagement de la carrière del Grand Vola - Reconstruction du haut du mur et du toit de la cabane de Blanche-Neige - Cabane de Charchel bas - Cabane de Charchel haut (cristallisation) avec ouverture du chemin d'accès - Aménagement du chemin du Tamniès médiéval - Cabinet du curé - Muret de soutènement du chemin de Brunier sous la route - Four du Moulin du Bousquet - Début de restauration de la cabane du Pialet.

Les restaurations se poursuivent …

Cabane de Blanche-Neige

Entretien des sentiers et chemins : Travail difficile mais constant à la charge de la municipalité, de l'association, des propriétaires de sites restaurés, de tout promeneur qui peut emporter avec lui un petit sécateur ... De nombreux arbres coupant les chemins ont été débités en 2018.

Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont donné l'autorisation de passage dans un bois ou à une limite de propriété, afin qu'on puisse ouvrir un sentier ou un chemin (non accessible aux engins motorisés) pour pouvoir accéder ou tout au moins voir les sites restaurés du petit patrimoine (condition de restauration). Un sentier privé peut toujours être fermé en cas de problème ou de souhait d'un propriétaire.

Nous remercions également les familles qui ont fait un don à l'association, soit en argent, soit en matériaux de construction (lauzes, pierres, ciment, essence), soit en nourriture.

Depuis 9 ans nous avons restauré : 50 cabanes, 11 fontaines, 1 travail, 2 pigeonniers, 2 croix, 3 lavoirs, un four et ouvert 18 sentiers ou chemins. Il reste encore quelques cabanes et fontaines "restaurables" mais les sites restants sont souvent difficiles d'accès et on ne pourra pour certains que les cristalliser pour conserver leur état ou les restaurer partiellement en utilisant les matériaux existant sur place ; par contre il reste de nombreux murs de pierres sèches à restaurer.

Nous nous réunissons un samedi par mois excepté en juillet-août et en décembre-janvier. Nous travaillons pendant la matinée avant de partager un repas ou au moins un apéritif. Les bénévoles dont le nombre varie de 10 à 25 portent le vin et les desserts pour le repas.

Il faut savoir que chacun peut trouver sa place et peut venir quand bon lui semble : débroussaillage, réfection d'un mur de pierres sèches ou d'un toit de cabane en lauzes, transport de matériel, cuisine …

« Tamniès en balade » organise chaque mercredi des promenades (ainsi qu'une balade nocturne en août) qui permettent aussi d'observer notre petit patrimoine.

Le circuit d'interprétation de la Gargagnasse partant de l'étang utilise en partie les chemins et sentiers ouverts par l'association et rencontre de nombreux sites restaurés.

Adhésion à l'association : Toute personne de la commune ou d'ailleurs peut s'inscrire à l'association et elle est toujours la bienvenue (5 euros par an sans obligation de participation aux chantiers), s'adresser à un membre de l'association.

Voir dates des travaux, réalisations, circuits de randonnée "petit patrimoine", bureau… sur le site :
www.petitpatrimoinetamnies.fr

Paul Marillier est le président de l'association et il y a une dizaine de vice-président(es), voir sur le site...

Jacques Crouzel

la "Brigade" cuisine!

Les registres paroissiaux de Tamniès de 1611 à la Révolution "Extraits"

Les plus anciennes familles relevées à Tamniès se nomment : COURAL, DUPORT, TEILLAC, SAUTET …. mais aussi PHELIP, DELIBIE, LAVAL, LA MONZIE, PIALLAT et autres noms portés encore aujourd'hui. Les « de » sont nombreux mais cela n'implique que la précision d'un lieu : de la Bourdarie (Borderie), Del Mas, et on s'appelle parfois Jean Des CANS du village des Cans (Escamp) ou Marie de ROFINHIAC du lieu de Rofinhiac (Rouffignac).

Pendant la première moitié du XVIIe se trouvent 2 notaires, Me Robert DUPORT et Me Arnaud PHELIP et plusieurs générations de PHELIP se succèdent à cette charge pendant plus d'un siècle. Curieusement si les minutes des notaires PHELIP se trouvent aux archives départementales à partir de 1583 et jusqu'à la fin du XVIIe, celles des DUPORT sont inexistantes. Un médecin ou « chirurgien » a parfois résidé dans le bourg ou au Castanet, un apothicaire également. Deux autres familles de notables perdurent sur 2 siècles : les FEYDEL, lieutenants ou sergents de Commarque (la charge étant héréditaire semble-t-il), qui habitent à Favard, et les SECRESTA(T), une famille comprenant des juges de Commarque, curés de Tamniès, fermiers de Commarque à La Catie. Quelques autres lieux ont abrité des familles de la petite bourgeoisie (ou petite noblesse) sarladaise : le moulin du « Grand » Maillet (du Grangier de St Clarfon, dès la fin du XVIIe), les Martres (du Fauré de la Romiguière, déformé peu à peu en Laroumière , début XVIIIe), le Bousquet/près la Malonie (les SALOMON, qui ont possédé le Bousquet et Peyssières avant 1611, l'un d'eux est syndic de la paroisse vers 1670, et ont disparu au début du XVIIIe siècle. Ils étaient les descendants d'un Conseiller de Jeanne, duchesse d'Albret et de son fils Henri (futur Henri IV).

Parmi les métiers relevés dans ces registres, j'ai noté :
Un papetier au moulin de Campagnac (1615/1620), donc moulin à papier à cette époque. Par la suite il n'est indiqué qu'un « meunier ».

Des souquiers (sabotiers), tisserands ou tissiers, tailleurs (d'habits), maçons, menuisiers, faurés (forgerons), cordonniers, parfois un maréchal ferrant, meuniers ; ce sont souvent des métayers, et des « travailleurs », qui se louaient chez un « maître ». Tout un monde de petits métiers qui faisaient vivre au quotidien ce village. Par contre pas de berger, les moutons étant sans doute gardés par les femmes ou les enfants…

Le Rôle de la Taille pour 1692 et 1697 – AD 4 C 134
Concernant la population de Tamniès avant la Révolution, malgré l'imprécision des documents et leur rareté, j'ai aussi relevé deux Rôles de la Taille à Tamniès, en 1692 et 1697.

Cet impôt n'était dû que par les roturiers en contrepartie de la protection du roi en cas de guerre, il n'établit donc pas la liste de tous les habitants mais celle des « feus » (foyers) par village, non compris les nobles et les ecclésiastiques, et des études ont admis que, si l'on multiplie le nombre de feus par 4 ou 5, on obtient un chiffre correspondant au nombre approximatif, mais plausible, d'habitants de la paroisse.

Pour chacune des années, il y avait environ 850 habitants à Taniers !

Extraits d'archives relevés par Micheline Weil

Monument aux morts

C'est surement par manque de terrain communal disponible, que Tamniès, n'eut pas son monument aux morts dès les années 1920 à la suite de la fin de la guerre 1914-1918.

Paul Delmond, résistant de la première heure, élu maire de Tamniès dès la libération en 1945 et son conseil municipal, décidèrent en 1947 de trouver un terrain propice pour ériger ce monument dédié aux enfants de Tamniès morts pour la France durant cette première guerre mondiale.

Eugène Salviat du "Bousquet", adjoint et "brave homme de réputation" à qui ont ne pouvais rien refuser, fut le principal négociateur pour acheter et échanger avec Laborderie Albert un terrain situé entre la route communale et les bâtiments de Veyret Gabriel et Laborderie Léon.

En effet, le terrain qui représente actuellement la place publique où se trouve le monument aux morts, fut échangé contre un terrain situé « aux Rozières » et un second terrain près du cimetière appartenant à la commune plus une somme de 20000 francs.

La réalisation de ce monument fut confiée à l'entreprise Vayssière de Saint Cernin de Larche pour une somme de:

Une souscription fut ouverte aux habitants de la commune qui voulaient faire un don pour cet ouvrage, elle recueillie: 59 850 francs

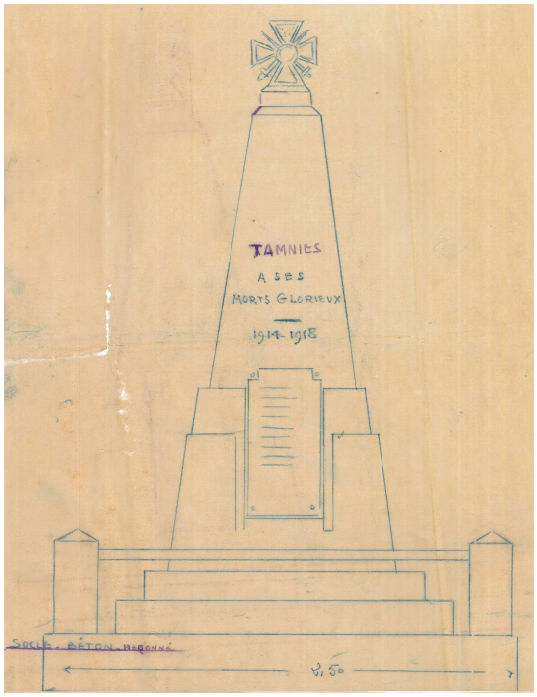

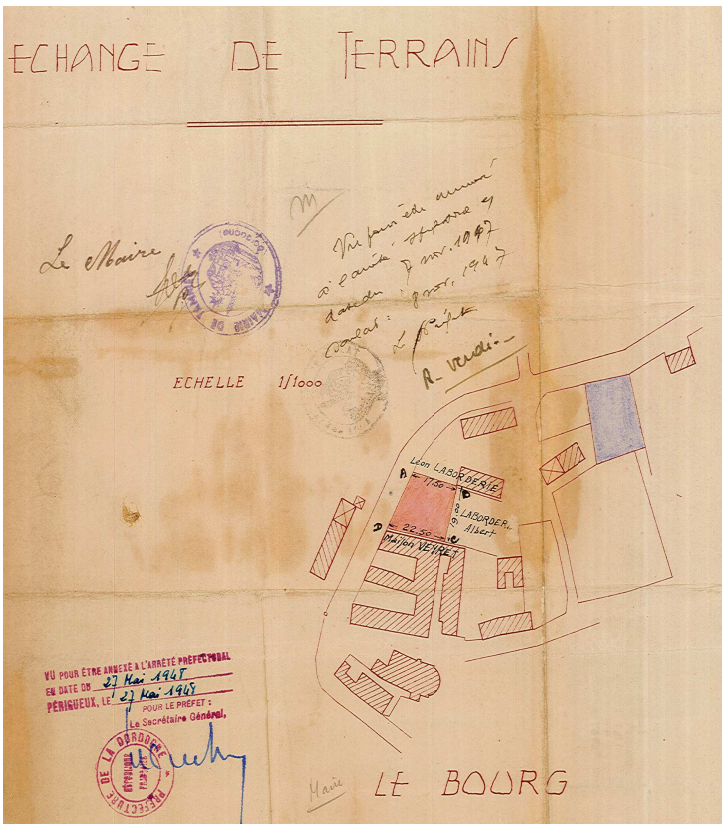

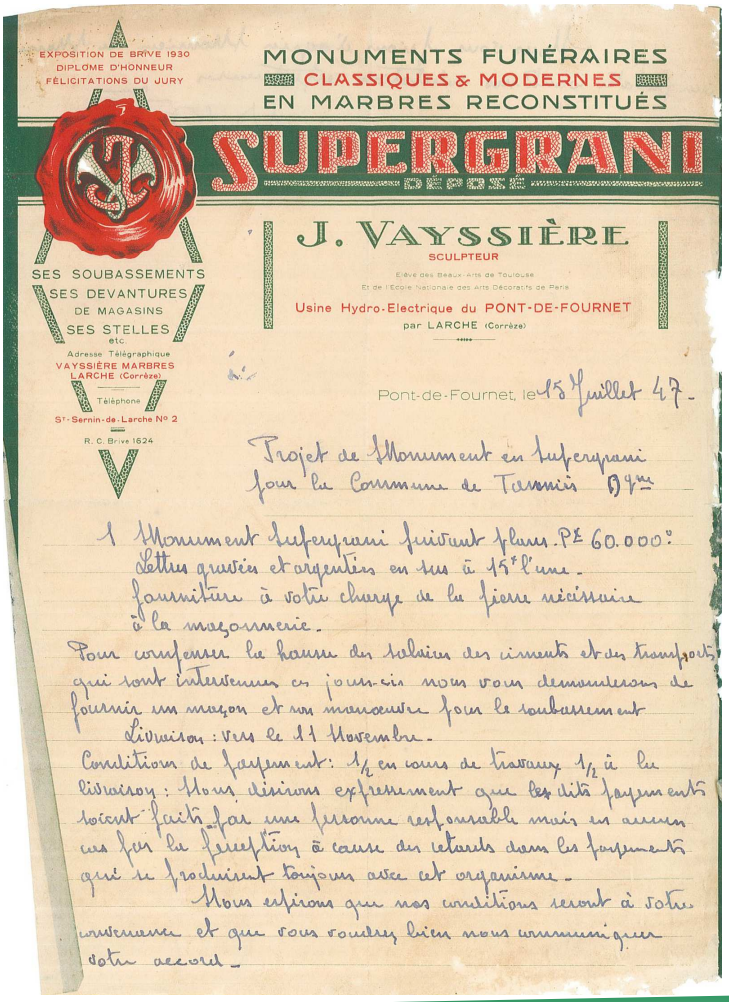

Tamniès , une église et un prieuré :

La paroisse trouve sans doute son origine dans la fondation d'un petit prieuré par des moines de l'abbaye de Sarlat. Entre Sarlat et Tamniès quelques noms de lieux dits en témoignent : Lamonzie, peut-être les Martres, et dans la vallée, juste sous l'église, un pré appelé la Chapelle. Dédiée à St Cybard (un moine reclus qui a vécu dans une grotte au VIe siècle), l'église fut d'abord édifiée au 12e siècle (en tant que chapelle du prieuré) puis ensuite largement remaniée et agrandie pour devenir en même temps église paroissiale. Le chœur et l'abside en cul de four de l'époque romane, forment avec la nef plus tardive un drôle d'angle qui épouse les contours de l'escarpement.

Un dispositif défensif ?

Cette église édifiée au plus près du rocher possède un clocher de 14m de hauteur depuis le sol jusqu'à la base du toit. La flèche couverte de lauze lui ajoute encore 9m. La hauteur et le choix de l'emplacement facilitait l'observation lointaine. Il se peut que l'église ait donc appartenu aux dispositifs sentinelles de la vallée des Beunes (comme Commarque, Laussel, Pelvézy).

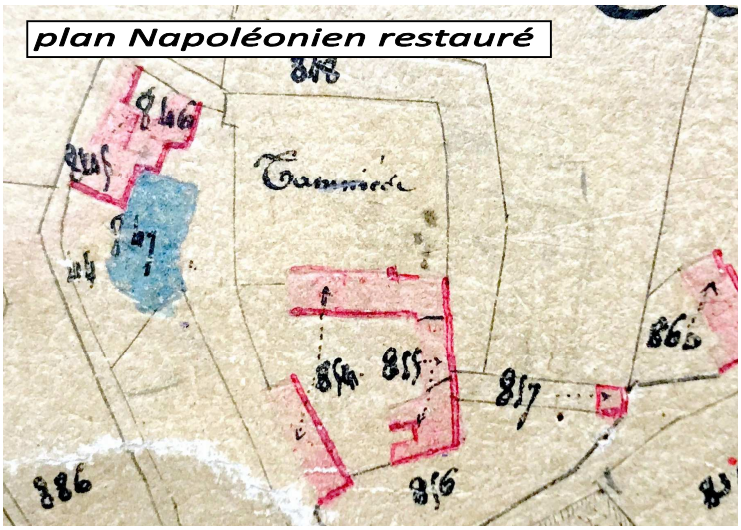

En 1414, au cours des guerres de Cent ans, l'église fut pillée.

En 1592, elle subit les aléas des guerres de Religion lorsque le baron de Beynac, à la tête de Protestants, prit l'église.

La nef a été remontée aux 15e et 16e siècles sur des bases plus anciennes. Un grand arc en tiers point occupe le mur sud de la nef et ouvre sur une chapelle aux baies datées du 18e siècle. A la nef fait suite un carré de transept reposant sur des piles par l'entremise de consoles chanfreinées qui en font le tour. Le chœur est orné de cinq arcatures. La face sud, par les percements retrouvés au-dessous du niveau actuel de la nef, semblerait indiquer que celle-ci se trouvait plus bas au 12e siècle. Le clocher sépare la nef du chevet. C'est un gros massif rectangulaire percé, au 18e siècle, de trois grandes baies campanaires, et qui renferme le carré du transept. Une porte percée à 3, 50m du sol donnait accès au réduit défensif que le clocher constituait dans les époques troublées. Un chevet semi-circulaire fait suite au clocher. Sa partie supérieure a été reconstruite sur plan polygonal.

A la fin du XVIIe siècle, elle était en très mauvais état et, d'après un acte retrouvé dans les papiers du notaire du village, les paroissiens demandèrent des réparations de la voûte pour éviter qu'elle ne s'effondre. D'importants travaux ont alors été effectués, ainsi que cela a été constaté lors du classement de l'église par les Monuments Historiques.

Le prieuré : Une petite communauté religieuse placée sous l'autorité d'un prieur s'installe dans des bâtiments attenants (description des bâtiments + puits de 8 mètres de profondeur pour accès à l'eau). Ce prieuré non conventuel rattaché à l'ordre de Saint-Benoît, relève de la très importante abbaye de Sarlat. Ainsi au 17e siècle, la population de Tamniès composée de nombreux métayers (paysans non propriétaires) doit s'acquitter de la dîme, un impôt en nature pour les religieux. Les impôts portaient aussi sur les grains, la vendange et le "ramadis" (blé rouge, lin, chanvre, jarrosse (pois)...)

Documents et informations fournis par Micheline Weil